

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté portant désignation du site Natura 2000 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi (zone de protection spéciale)

NOR : DEV N 06 5 0 2 0 0 A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi » (zone de protection spéciale FR2212005) l'espace délimité sur les dix cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes :

1° Dans le département de l'Oise : Auger-Saint-Vincent, Aumont-en-Halatte, Avilly-Saint-Léonard, Boissy-Fresnoy, Boran-sur-Oise, Borest, Chantilly, La Chapelle-en-Serval, Coye-la-Forêt, Ermenonville, Fontaine-Chaalis, Lamorlaye, Lévignen, Mont-l'Évêque, Montlognon, Mortefontaine, Nanteuil-le-Haudouin, Ormoy-Villers, Orry-la-Ville, Plailly, Pont-Sainte-Maxence, Pontarmé, Pontpoint, Péroy-les-Gombries, Rosières, Rouville, Senlis, Thiers-sur-Thève, Ver-sur-Launette, Versigny, Villeneuve-sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg ;

2° Dans le département du Val-d'Oise : Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches.

Art. 2 - La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées aux préfectures de l'Oise, du Val-d'Oise, aux directions régionales de l'environnement d'Ile-de-France, de Picardie, ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Art. 3 - Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le

- 6 AVR. 2006



Nelly OLIN

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR2212005 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi (zone de protection spéciale)

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement

A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A022	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
A127	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2^{ème} alinéa) du code de l'environnement

aucune espèce mentionnée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

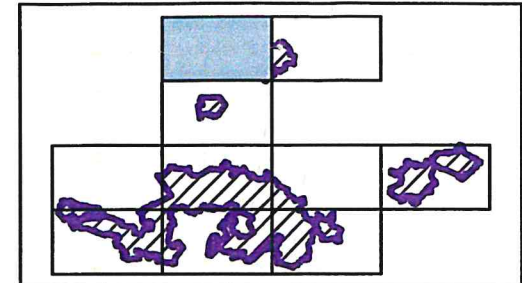
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : - 6 AVR. 2006

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

1 / 10





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

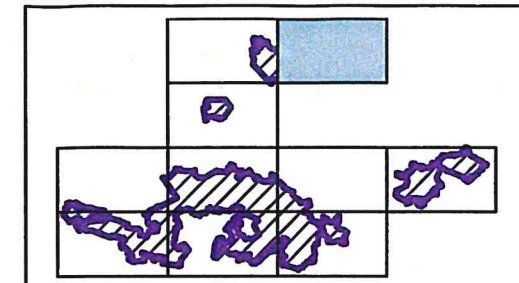
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : -6 AVR. 2006

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

2 / 10





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

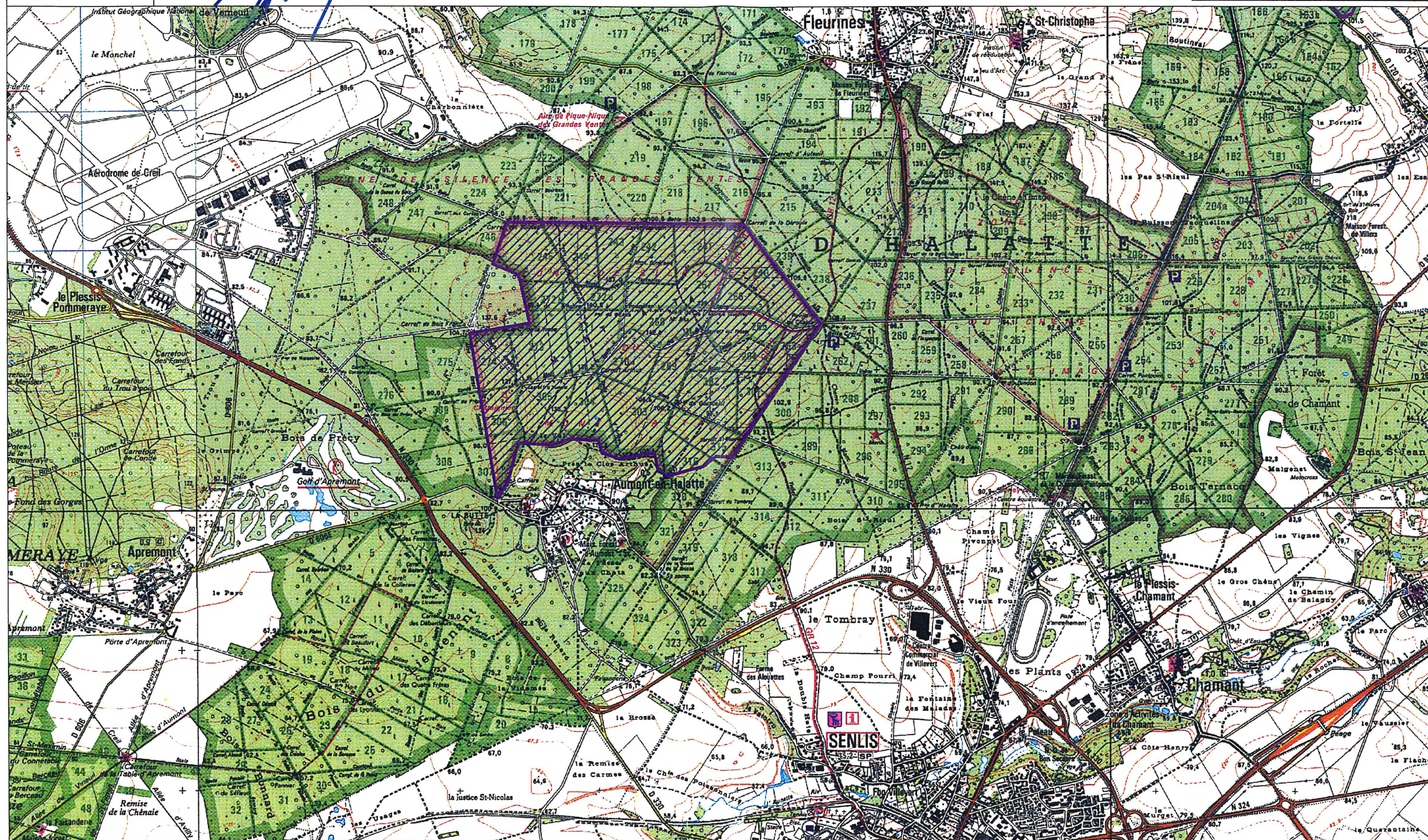
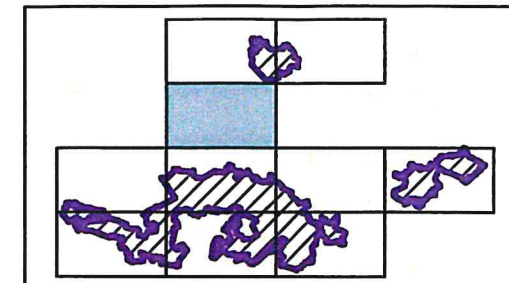
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : -6 AVR. 2006

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

3 / 10





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

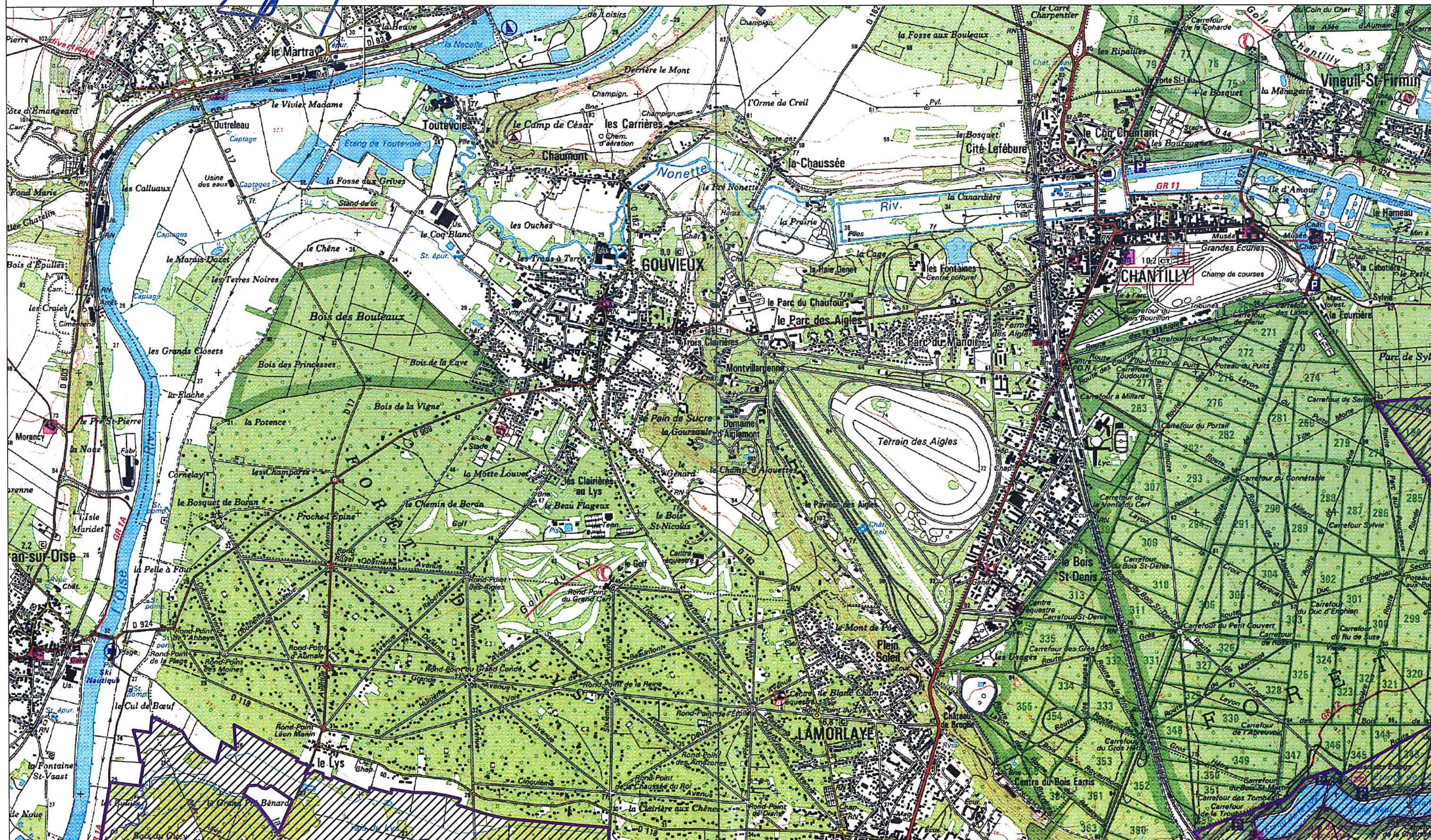
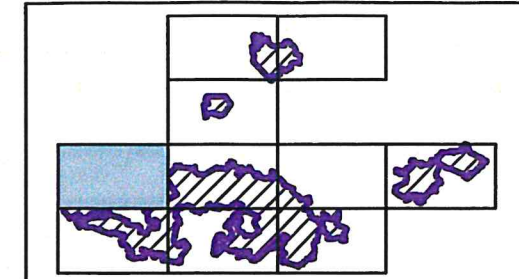
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : -6 AVR. 2006

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

4 / 10





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

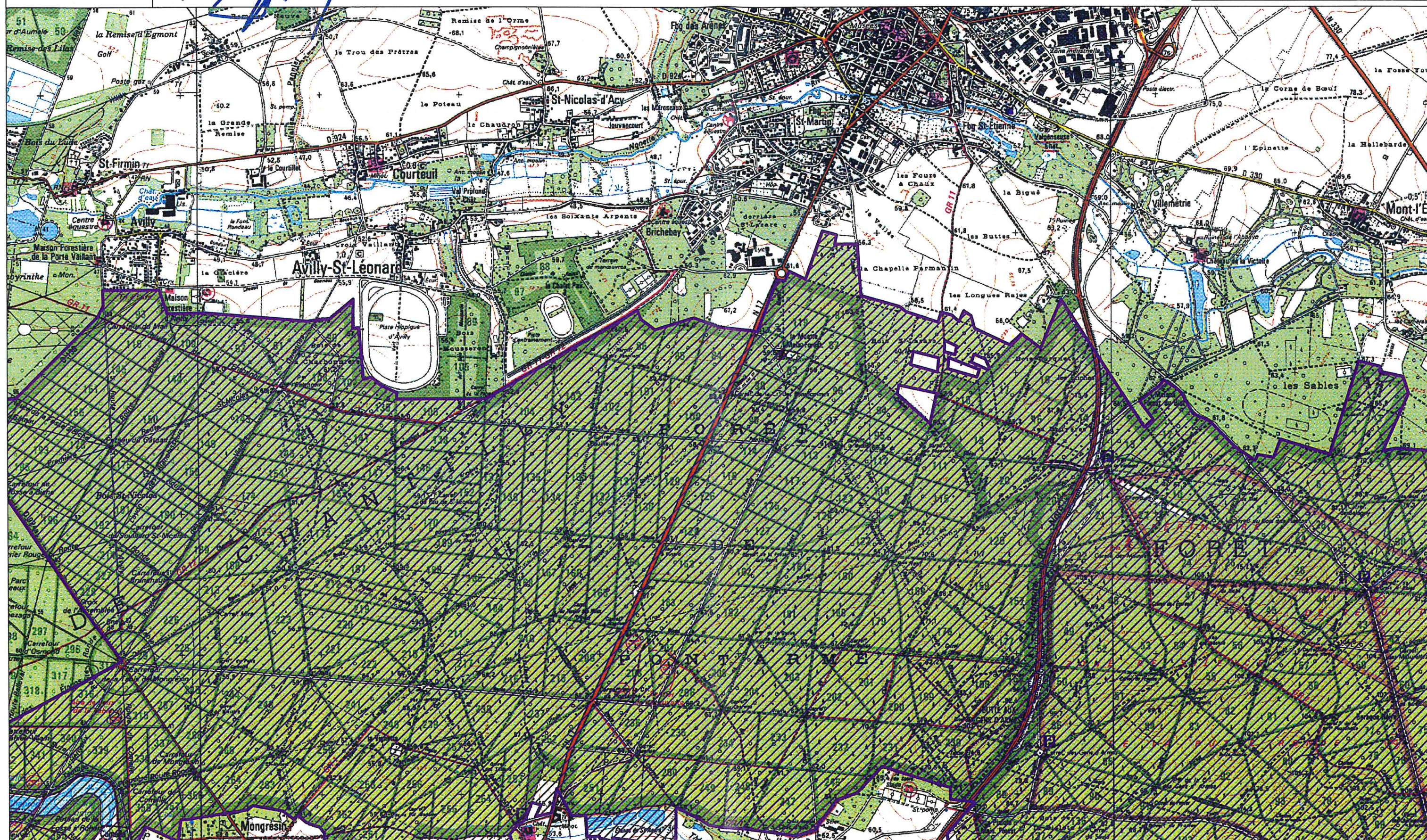
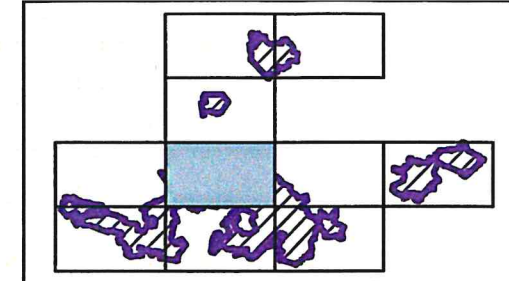
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **-6 AVR. 2006**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

5 / 10





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

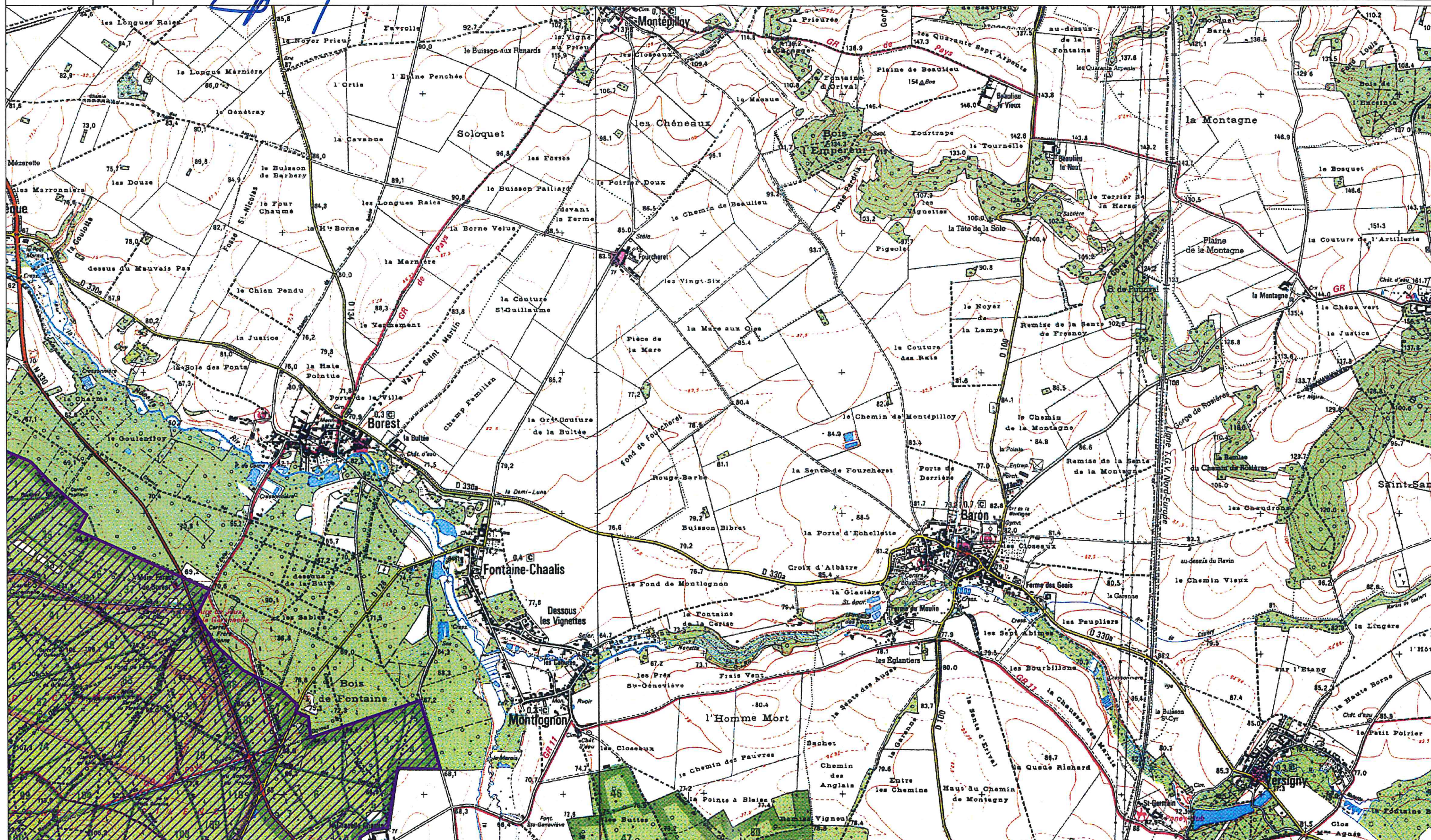
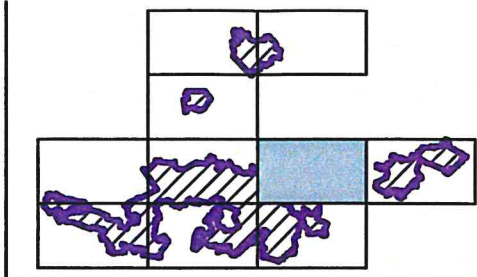
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **-6 AVR. 2006**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

6 / 10





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

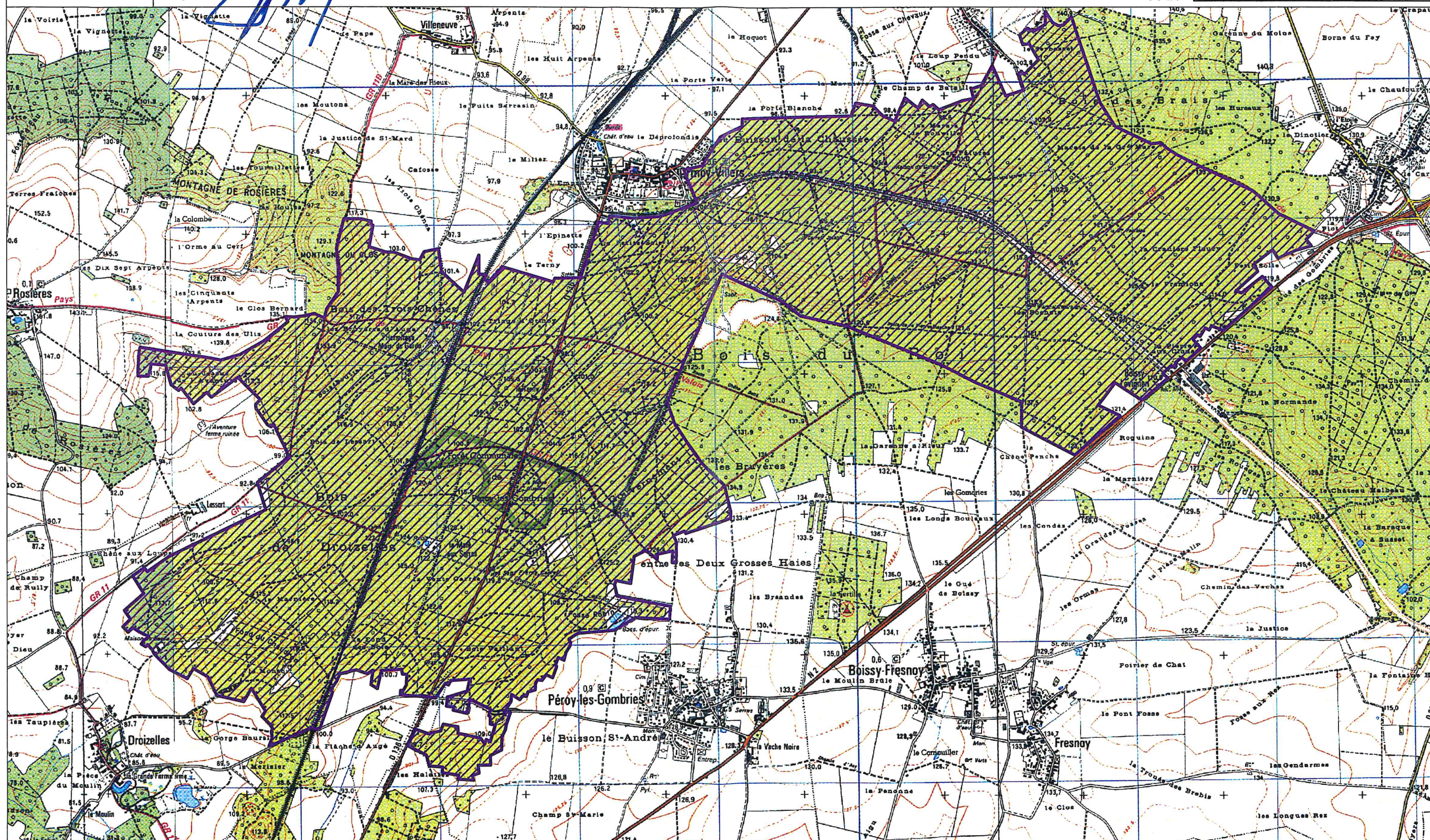
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : -6 AVR. 2006

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

7/10



ZPS

Fond scan25® - IGN© 2001



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

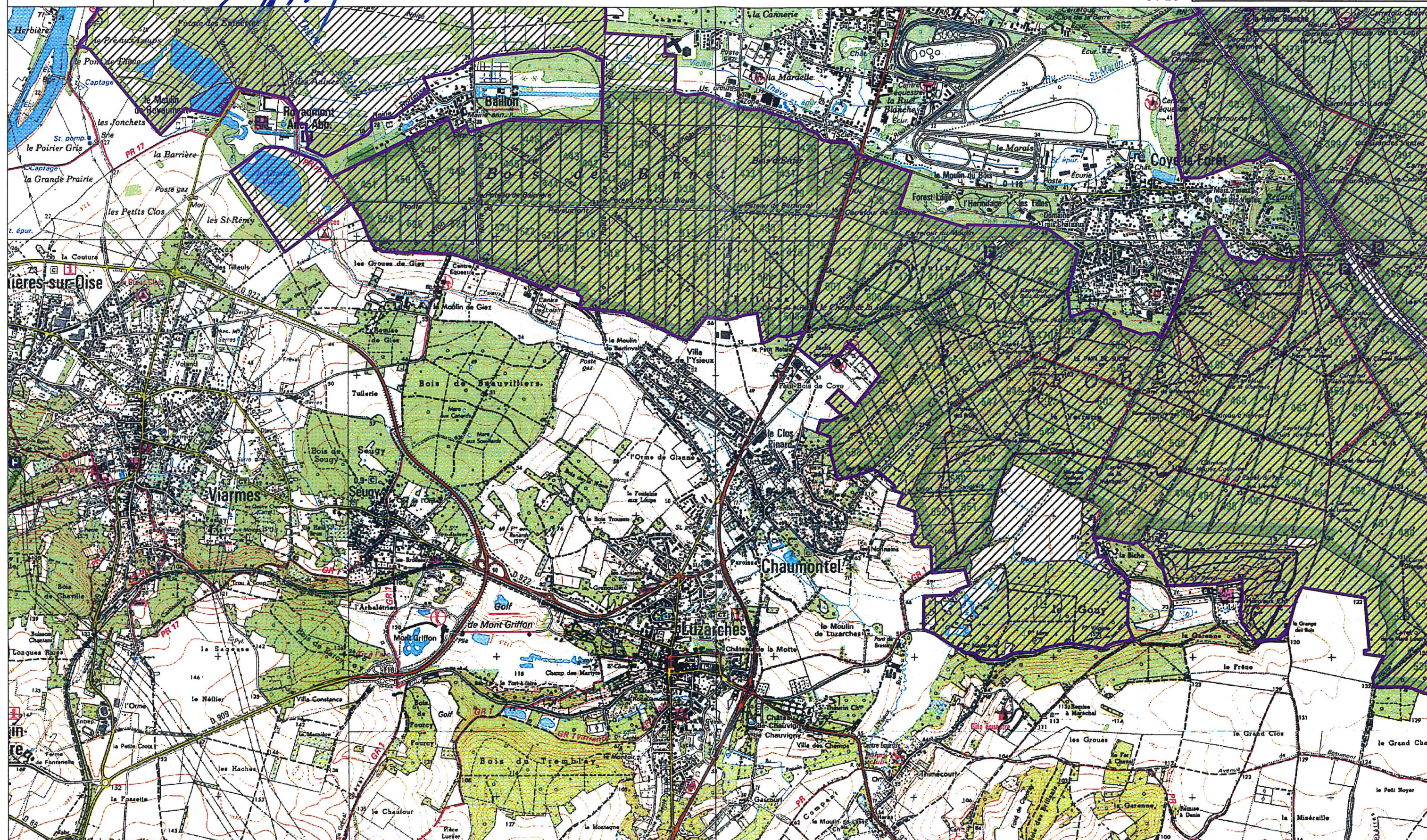
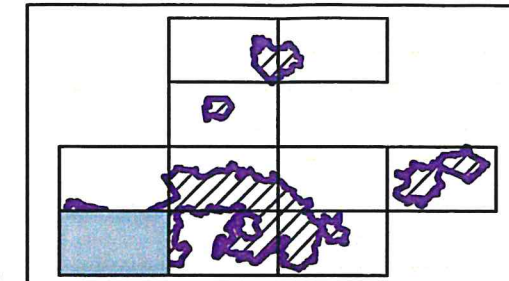
Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : -6 AVR. 2006

La ministre de l'écologie et du développement durable

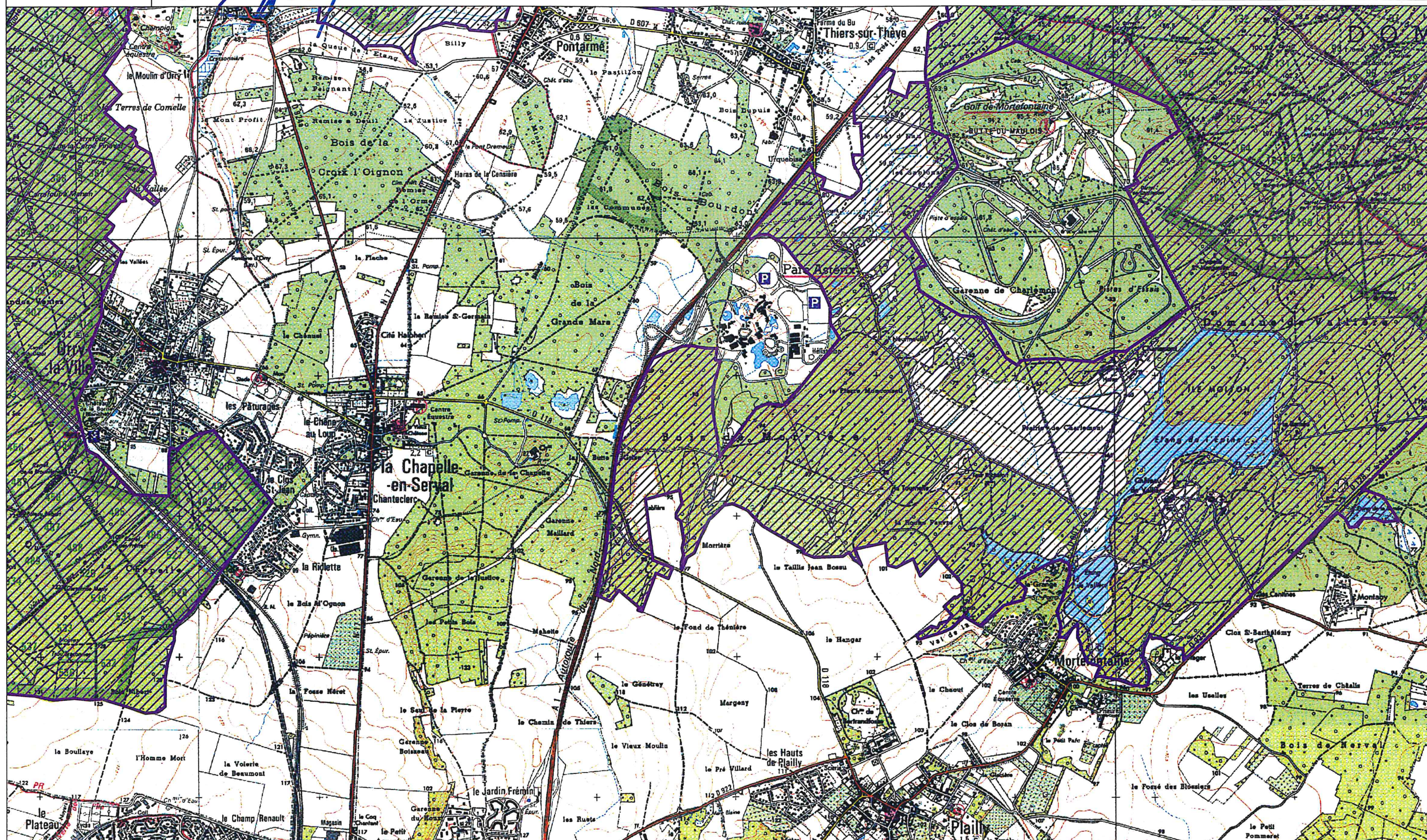
Nelly OLIN

8 / 10



ZPS

Fond scan25® - IGN© 2001





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Forêts picardes: massif des trois forêts et bois du roi (ZPS)

FR2212005 (Oise et Val d'Oise)

Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **6 AVR. 2006**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN

10 / 10

